

## Conditions d'inscription

**Tout dossier incomplet ne sera pas validé**

- Remplir le dossier d'inscription (fiche d'inscription, fiche médical, règlement intérieur dûment validé et signé)

- Une attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité

- Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'association **Horizon**

- Tarif enfant pour l'année scolaire (cours d'arabe, de coran et de religion 3h/semaine)

• 350€ / 1 enfant

• 640€ / 2 enfants (*réduction de 60€*)

• 890€ / 3 enfants (*réduction de 160€*)

• 1080€ / 4 enfants (*réduction de 320€*)

\* *supplément de 20€ pour le manuel scolaire à partir de 5 ans.*

### Informations importantes

- Les livres de lecture doivent être obligatoirement couverts. Le nom et prénom doivent impérativement y être inscrits.
- Les paiements se font uniquement par chèque, CB ou espèces. **Dans les 2 derniers cas**, il faut payer la totalité lors de l'inscription, *ou voir* avec la direction
- **Un acompte de 200€ est obligatoire pour valider chaque inscription**

L'échelonnement (par chèque Uniquelement), sera de 8 fois maximum, **et à solder impérativement au plus tard le 31 Mai 2026.**)

Pour le paiement échelonné, un chèque de garantie vous sera demandé lors de l'inscription avec la différence et restitué à la fin du règlement de la totalité de l'échéancier.

- *A noter que depuis le 1er septembre 2021, chaque modification de créneau après la 2ème semaine de rentrée entraînera une facturation de 10€*

#### ➤ Créneaux cours :

- Mercredi matin 9h à 12h
- Mercredi après –midi 14h à 17h
- Samedi matin 9h30 à 12h30
- Dimanche matin 9h30 à 12h30

## **Formulaire d'inscription section enfant**

**Année scolaire 2025/2026**

**Nom de famille :**

### 1. Renseignements concernant la famille

Nom et Prénom du père : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de la mère : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Situation : Mariés  Divorcés  Autres

Tél Père : \_\_\_\_\_ Tél Mère : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**E-mail (obligatoire) – écrire lisiblement en Majuscule SVP :**

### 2. Autres informations importantes

Quel jour avez-vous choisi : \_\_\_\_\_

Autre personne à joindre en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Lien de parenté : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

### 3. Personnes autorisées à récupérer l'enfant (en dehors des parents)

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Lien de parenté : \_\_\_\_\_

### 4. Médecin traitant de la famille

Nom du médecin : \_\_\_\_\_ N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Couverture sociale

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Organisme et n° de Mutuelle : \_\_\_\_\_

### 5. en cas de nécessité, j'autorise les responsables de l'association :

– à mettre en œuvre les traitements médicaux reconnus urgents ou nécessaires pour mon enfant

– à faire transporter mon enfant à l'hôpital le plus proche

**Centre culturel HORIZON – 1&9 rue des rossignols 67540 OSTWALD**

**03 69 48 38 25 – secretariat@iqraa-horizon.fr**

## Autorisation droit à l'image

Je soussigné : \_\_\_\_\_

Responsable légal de(s) enfant(s) \_\_\_\_\_

Autorise /n'autorise pas (barrer la mention inutile) les adultes professionnels et bénévoles de la structure à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal, site internet, publications, reportages), des photos de notre (nos) enfant(s) prises au cours des activités.

Je certifie sur l'honneur que toutes les informations données dans ce dossier sont exactes, et je m'engage à respecter les conditions d'inscriptions et le règlement intérieur (fourni en PJ) du centre culturel HORIZON (association Horizon) ;

Mention lu et approuvé

Date

Signature

NB : les renseignements portés sur ce formulaire sont confidentiels et à usage interne au centre

## **Fiche enfant – Année scolaire 2025/2026**

### **Cadre réservé à l'administration**

**Niveau :** \_\_\_\_\_ **Créneau :** \_\_\_\_\_ **Enseignant :** \_\_\_\_\_

### **Renseignements concernant l'enfant**

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_ **Sexe :** M  F

**Date de naissance :** \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ **Lieu de naissance :** \_\_\_\_\_

**Année de naissance de l'enfant :** \_\_\_\_\_

**Enfant scolarisé au Centre l'année précédente : OUI/NON (rayé la mention inutile) :**

**Si oui, à quel niveau :** \_\_\_\_\_

**Si non, quel est le niveau en arabe pour votre enfant :** \_\_\_\_\_

### **Fiche sanitaire enfant**

**Cette fiche permet d recueillir des informations utiles concernant la santé de l'enfant**

#### **Renseignements médicaux concernant l'enfant :**

a) L'enfant suit-il un traitement médical Oui Non

Si Oui, précisez lequel : \_\_\_\_\_

b) A-t-il des allergies ? Oui Non

Si Oui, précisez : \_\_\_\_\_

c) A-t-il des allergies alimentaires Oui Non

Si Oui, précisez : \_\_\_\_\_

d) A-t-il des maladies chroniques Oui Non

Si Oui, précisez : \_\_\_\_\_

Autres renseignements que vous jugez utiles :

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS SANTE 2025 / 2026

(A retourner impérativement le jour de l'inscription)

Nom de famille de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Adresse :

Code postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Masculin  Féminin

Niveau 2025 / 2026 :

Nom de l'assurance scolaire :

Numéro de l'assurance scolaire :

Nom du médecin traitant :

N° de téléphone du médecin traitant :

Date du DT POLIO :

### Maladie(s)

Rubéole  Varicelle  Scarlatine  Angine  
 Otite  Coqueluche  Rougeole  Oreillons  
 Autre(s) : .....

L'enfant suit-il un traitement :  Non  Oui :

### Allergie(s) :

Alimentaire  Médicamenteuse  Asthme  Autre : .....

**Attention : Le personnel n'est pas autorisé à donner un traitement médical.**

Conduite à tenir en cas d'allergie : .....

### INFORMATION SUR LES PARENTS :

Nom du père : ..... Nom de la mère : .....

Prénom : ..... Prénom : .....

Profession : ..... Profession : .....

Tel pro : ..... Tel pro : .....

Tel perso : ..... Tel perso : .....

Mail : ..... Mail : .....

## REGLEMENT INTERIEUR

**Il est convenu entre les responsables du centre Horizon, pôle IQRAA et les parents ou représentants légaux des enfants scolarisés au sein de la structure éducative, les points suivants :**

- Les parents qui inscrivent leurs enfants au sein du centre ont un rôle primordial à jouer en ce qui concerne le suivi de l'élève en dehors des cours dispensés. A savoir, que les devoirs doivent être correctement effectués et que les leçons de la semaine précédente doivent être apprises avant la venue en classe. En effet, le temps de présence des élèves au sein de la structure éducative n'est pas suffisant pour un bon apprentissage sans un suivi à la maison, d'où la nécessité pour les parents de s'investir auprès de leurs enfants.
- A cet effet, **le livre et/ou le cahier** qui est, rappelons-le un moyen de communication entre les parents et les enseignants, **doit être lu, vérifié et signé** avant chaque cours par les parents ou représentants légaux. En effet ce support comprend des notifications concernant l'élève, toutes les informations du centre mais également les **devoirs à effectuer** pour la semaine suivante.
- Le respect : pour un bon fonctionnement du centre, il est primordial que les parents et enfants respectent les équipes pédagogiques, administratives, la direction, les locaux (intérieurs et extérieurs), le matériel mis à disposition, ainsi que les procédures et règles mises en place par le centre, sous peine de sanction.
- Chaque absence doit être notifiée et justifiée. L'absentéisme non justifiée ne peut être toléré pour un bon fonctionnement des cours. Au bout de 3 absences non justifiées, l'enfant et ses parents ou représentants légaux seront convoqués par les responsables du centre.
- Concernant le paiement des frais de scolarité, le règlement doit s'effectuer par espèce, carte bancaire, ou par chèque en 8 fois maximum, avec un premier acompte de 200€ minimum pour valider l'inscription. En cas de difficultés, les parents ou représentants légaux peuvent contacter le directeur du centre via le secrétariat.
- **En cas de non règlement après rappel**, l'élève ne pourra plus assister aux différents cours et activités dispensés par le centre. A noter qu'aucun remboursement des frais d'inscription (acompte...) ne sera fait après la première journée de la rentrée.
- Concernant le bon déroulement des cours, si un élève perturbe la classe par son comportement, des mesures disciplinaires seront mises en place, à savoir la punition (ex : colle), le renvoi temporaire, voire l'exclusion définitive.
- Les élèves non munis de fournitures nécessaires au bon déroulement des cours peuvent se voir refuser l'accès aux salles de classe. **Le livre** doit obligatoirement être mis dans le sac de l'élève (*sauf section maternelle*).
- Aucun élève ne doit interrompre les cours et partir avant la fin de la classe sans justificatif valable et sans l'accord de son représentant légal.
- **Il est strictement interdit à tout élève de** se présenter en classe avec des objets qui n'ont aucun rapport avec l'enseignement tels les téléphones mobiles, les consoles et autres moyens de divertissement.
- Il est également interdit de manger dans l'enceinte du centre, sous peine de sanction. Les chewing-gums sont totalement à bannir dans l'enceinte et l'extérieur du centre. Les goûters du matin sont à éviter fortement, et seuls sont autorisés les fruits, légumes et légumineuses les après-midis. En effet, il est préférable pour l'enfant d'avoir un goûter équilibré (fruits, légumes) et d'éviter les aliments gras et sucrés.

- La direction décline toute responsabilité envers l'élève en dehors de l'établissement (pôle IQRAA – association Horizon, situé au 1-3 et 9 rue des Rossignols 67540 OSTWALD), avant et après les heures de cours. Les parents sont responsables de leur enfant dès leur récupération.
- Les parents bénévoles souhaitant s'investir dans l'encadrement des élèves ou participer aux différentes sorties ou fêtes annuelles sont les bienvenus et même encouragés à le faire. D'ailleurs, toute aide des parents est souhaitable lors des diverses activités proposées.
- Avant de permettre l'accès aux cours et diverses activités aux élèves, le parent est tenu de remplir les formalités administratives et de régler la totalité de sa participation financière, au plus tard le 31 juillet de l'année scolaire en cours. Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois (maximum 8) en déposant les chèques à l'ordre de l'association Horizon en indiquant la date d'encaissement souhaitée au verso.
- Toute inscription est due à l'année que l'enfant finisse ou non l'année. **En cas de départ volontaire ou d'exclusion pour non-respect du présent règlement, en cours d'année, l'élève et les parents ne pourront prétendre à un remboursement.**
- Retard : en cas de retard ou d'entrée différée, pour des raisons de sécurité, les parents sont priés de confier l'enfant directement à l'enseignant **mais ils devront obligatoirement passer au secrétariat au-delà de 10 minutes de retard.** Ils devront être exceptionnels et justifiés. Pour rappel, pour des raisons de sécurité, les portes du centre fermeront 10 minutes après le début des cours.
- Attitude et comportement de l'élève :
  - Je viens à l'école avec une tenue correcte
  - Je dois me présenter dans un état de propreté convenable
  - Je respecte le matériel scolaire (livres, manuels, dictionnaires) et les locaux
  - J'adopte un langage et une attitude de respect envers les enseignants et mes camarades
  - Je présente une attitude studieuse et active
  - Je suis en possession de mon matériel, des documents nécessaires et de mon cahier de liaison
  - **Les 10 règles d'or de ma classe** – sont affichées dans chaque salle et devront absolument être respectées.
- Horaires et fréquentation : les heures d'entrée et de sortie sont fixées au début de l'année. En dehors de ces horaires les enfants restent donc sous la responsabilité des parents. L'association décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors de l'établissement et des activités de l'école. Les élèves peuvent être accueillis par les enseignants de service **10 mn avant le début des cours.** Dans les sections maternelles et primaires, les élèves sont remis par la ou les personnes qui les accompagnent, soit au personnel enseignant chargé de la surveillance, soit au personnel chargé de l'accueil. Pour les sections secondaires et tertiaires, les enfants (après la signature obligatoire du formulaire de l'autorisation de rentrer seul par les parents) pourront rentrer et venir seul. **En cas de retard pour la récupération d'un enfant, le parent devra obligatoirement contacter le secrétariat.**
- Maladie : un enfant malade (température, vomissements, autres ...) ne pourra être accueilli.
- De façon générale, vous devez faire confiance à l'équipe enseignante. Si une difficulté surgit, les parents doivent venir en parler le plus rapidement possible à l'enseignant voire au directeur.

## LISTE DES FOURNITURES ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

### A fournir par les parents

- 1 stylo 4 couleurs (*maternelle petite et moyenne section non concernées*)
- 1 crayon de papier
- 1 gomme + 1 taille crayon
- 1 pochette de crayons de couleurs (*pas de feutres*)
- 1 colle en bâtonnet
- 1 ciseau
- 1 ardoise (style Weleda) avec son feutre et chiffon (prévoir plusieurs feutres pour l'année)
- 1 règle plate 30 cm
- 1 boîte de mouchoir
- 1 ramette de papier blanc A4
- 1 pochette de papier canson
- 1 cahier grand format

### Jour de rentrée :

- Mercredi le 17 septembre 2025
- Samedi le 20 septembre 2025
- Dimanche le 21 septembre 2025